

**Liste des Pays liés au Maroc par un instrument de coordination en matière de sécurité sociale prévoyant une totalisation des périodes d'assurance :**

**France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Danemark, Suède, Portugal, Tunisie, Algérie, Canada, Québec et l'Égypte.**

A noter que le Maroc et l'UE ont signé à Bruxelles le 26 février 1996 un accord d'association qui prévoit la coordination en matière de sécurité sociale (les articles 65-68 de l'accord).